

Le patrimoine moderne dans les villes du Sud : une articulation en cours entre mémoires locales, modernités urbaines et mondialisation

Galila El Kadi, Anne Ouallet**, Dominique Couret****

Le titre choisi pour ce numéro demande quelques explications car d'aucuns pourraient y lire le déni de toute valeur à d'autres patrimoines plus « traditionnels », en raison du sens positif et de progrès que l'on attache communément au terme de moderne. Il n'en est rien, cette appellation moderne désigne ici la production d'objets, d'espaces et de lieux urbains des XIX^e et XX^e siècles. L'expression « inventer le patrimoine » vient compléter cette désignation pour introduire l'autre objet aussi traité par les articles rassemblés : le mouvement contemporain et très actuel de mise en valeur et en scène urbaine de cet héritage, dans toute la diversité avec laquelle cette dynamique se déploie dans les pays du Sud. L'expression « Inventer le patrimoine moderne » cherche à transmettre toutes les contradictions et ambiguïtés apparentes propres au sujet. Comment peut-on faire patrimoine sien quelque chose qui est soit très récent et donc perçu comme très banal et peu historique, soit venu d'ailleurs, soit le témoignage d'une présence étrangère ou d'une occupation coloniale ? L'utilisation du verbe « inventer » traduit notre positionnement très volontaire : ne surtout pas oublier que la valeur patrimoniale n'est pas intrinsèque mais est avant tout une création sociale, culturelle et politique.

En l'an 2001, l'UNESCO lance un nouveau programme intitulé « patrimoine moderne » qui vise à l'identification et la documentation des productions architecturales, urbanistiques et paysagères de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècles dans les cinq continents. Pour cette autorité suprême, gardienne du patrimoine culturel de l'humanité sous tous ses aspects, le legs de cette période souffre, aux différents niveaux de protection, d'une sous représentation par rapport à celui des

* Architecte-urbaniste, Directrice de Recherche à l'IRD, UR 029 URBI Environnement urbain, Mission IRD en Égypte, P.O. Box 26, 12211 Gizâ Le Caire Égypte, elkadiga@link.com.eg

** Géographe, IRD UR 029 URBI et UMR-CNRS RESO (Espaces Géographiques et Sociétés), Université de Rennes 2, Campus Villejean, 6 avenue Gaston Berger, 35043 Rennes Cedex, anne.ouallet@uhb.fr

*** Géographe, IRD UR 029 URBI, 32 avenue Henri Vaugnat, 93143 Bondy Cedex, couretdo@bondy.ird.fr

périodes plus anciennes. Cette prise en considération des témoins matériels des « temps modernes » rend justice à une production prolifique, d'une extrême diversité et qui n'a pas encore acquis ses lettres de noblesses proportionnellement à son importance quantitative aussi bien que qualitative. Elle est en effet porteuse des valeurs nouvelles de modernité en termes d'innovations architecturales et structurales, de prouesses techniques, de rationalisation de l'organisation de l'espace, de modèles urbains, de développement des moyens de communications et d'échanges. Il s'agit d'autant de signes d'un nouveau cycle de la « civilisation urbaine » (L. Mumford) ¹ qui irradie mondialement à partir de l'Occident, s'universalise à travers les échanges culturels et la colonisation. Les métissages générés par les croisements de cette civilisation avec les cultures et les savoir-faire locaux en Asie, en Afrique et au Proche Orient se traduisent par des typologies architecturales d'une grande diversité. Le corpus dont il s'agit de penser la protection et la conservation dans les cinq continents est extrêmement vaste. C'est ainsi que le débat animé par l'UNESCO dans le cadre de son nouveau programme ² a mis l'accent d'emblée sur la nécessité de définir des descripteurs pertinents capables d'assurer une sélection rigoureuse d'objets et de sites remarquables au sein de la profusion de cet héritage. Ce débat vise aussi à la sensibilisation des responsables locaux aux multiples risques de dégradation, transformation ou destruction encourus par ce patrimoine, et à les aider à déployer des politiques de sauvegarde. Par ce programme spécifique au patrimoine moderne, l'UNESCO entérine un processus qui a déjà fait son chemin dans de nombreux pays. Dans les pays du Nord, le XIX^e et le XX^e siècles ont « forcé les portes du patrimoine » [Choay, 1965] depuis près de trente ans et les listes nationales s'étendent tous les ans pour inclure des bâtiments, des ensembles urbains de plus en plus récents. Le programme de l'UNESCO leur permet de faire connaître et de défendre des catégories patrimoniales négligées ou peu connues [UNESCO, 2003]. Dans les pays du Sud, l'incorporation du legs urbain et architectural des XIX^e et du XX^e siècles produit en général par les puissances coloniales ou mandataires, ne va pas aussi simplement de soi. Les contextes régionaux dans lesquels émerge l'intérêt pour ce patrimoine sont souvent très peu comparables avec les conjonctures qui ont vu naître et évoluer la notion de patrimoine en Occident. Les pratiques actuelles d'inventaire, de classement, de restauration et réhabilitation ne s'y fondent nullement sur une évolution sémantique linéaire de la notion, ni sur cet agrégat qui s'est constitué au cours des âges en Occident à la faveur de faits superposés familiaux, ecclésiastiques et étatiques [Babelon et Chastel, 1994]. À travers les exemples présentés dans cette publication, on peut constater que l'élargissement du contenu du patrimoine de façon chronologique – par inclusion des époques historiques de plus en plus récentes – et typologique – par intégration d'objets de plus en plus divers – ne

1. Introduction de la réédition de 1945 des *Cités Jardins de Demain* d'Ebenezer Howard, citée dans J.-L. Cohen [2003].

2. Depuis le lancement de ce programme l'UNESCO a organisé quatre rencontres régionales : à Paris (octobre 2001), en Amérique Latine (Mexico, décembre 2002), en Asie (Inde, février 2003) en Afrique (Érythrée, octobre 2003). La cinquième rencontre régionale sera centrée sur les pays méditerranéens et se tiendra à Alexandrie les 29, 30 et 31 mars 2005.

concerne qu'une minorité de situations dans ces pays du Sud. Dans certains de ces pays, le processus de patrimonialisation est très récent et ne date que du début des années 1980. S'il s'est centré sur les formes urbaines et architecturales produites au cours de l'époque coloniale, c'est souvent en raison de l'inexistence d'un legs plus ancien. Quand le choix de favoriser les traces matérielles de l'époque coloniale au détriment de la mémoire antérieure est plus délibéré, cela relève alors d'autres logiques de reconstruction idéologique.

Beaucoup d'efforts ont été entrepris en vue de la préservation et de la mise en valeur du patrimoine moderne au cours des deux décennies écoulées. Ils se déclinent dans plusieurs domaines : sensibilisation de la population aux valeurs de ce patrimoine, pratiques de restauration, affectation à de nouveaux usages, adoption de modes de gestion appropriés, amélioration de la qualité de vie et de l'environnement, développement touristique. Ces efforts ont été reconnus et « labellisés » par le classement de certains sites remarquables sur la liste du patrimoine mondial comme ce fut le cas du port vietnamien de Hôï An. En dépit de toutes ces actions, le sens attribué aux traces de l'époque moderne, c'est-à-dire les enjeux de leur valorisation, sauvegarde et transmission aux générations futures, de leur appropriation par l'ensemble de la société, est loin d'être consensuel. La modernité, dont on voudrait préserver les traces matérielles, est toujours perçue comme une rupture, en particulier par ceux qui en ont été exclus et qui le demeurent. Sa contribution à la construction des identités nationales dans les pays du Sud est toujours très controversée.

Mais les situations varient selon les lieux et les moments qui déterminent la genèse du processus ainsi que les niveaux d'acceptation de témoignages historiques qui ne proviennent pas de sources culturelles locales.

En Afrique de l'Ouest, l'acceptation du colonialisme comme étant une force modernisante, est une idée qui fait mal son chemin parmi les intellectuels et la classe politique. Les politiques patrimoniales y sont très récentes et plus liées à un « devoir de mémoire » universel que soucieuses des acceptions locales de la notion du patrimoine qui s'avèrent moins fondées qu'au Nord sur les objets physiques et la dimension matérielle. Enfin, le recul nécessaire qui permet la distanciation et l'appréciation de l'objet en le dissociant de son contenu, ainsi que les moyens financiers de sa valorisation économique, semblent manquer. Autant de facteurs qui accentuent le rejet de ce patrimoine par les populations locales.

Dans les pays du Proche Orient, de grande civilisation et/ou de vieille tradition urbaine, le processus de patrimonialisation a pu se manifester de longue date et plus précisément au cours de la première moitié du XIX^e siècle. Sa récente extension aux sites et objets de l'époque du mandat français ou britannique repose sur l'action des élites locales, des intellectuels et d'une partie de la classe politique. Cet élargissement chronologique témoigne d'une volonté d'afficher une plus grande diversité culturelle, par exemple en soulignant la part méditerranéenne de l'identité égyptienne. L'appropriation de cette modernité venue d'ailleurs est ici plus aisément légitimée car elle est moins marquée par le sceau

du colonialisme que dans d'autres pays du Sud. Cette modernité fut en effet introduite dans les pays de cette région par le truchement des Ottomans rarement perçus comme une puissance coloniale. Elle fut accentuée par la suite sous le protectorat par les élites au pouvoir. Sa légitimité patrimoniale est ensuite consolidée par la période de brassage culturel et de modernisation sociale, politique et urbaine intense que constitue l'époque de la *Nahda* (renaissance) au Machreq, entre 1920 et 1950. Cette perception demeure cependant élitiste et ne rallie pas toutes les catégories sociales, de même qu'elle est troublée par la politisation de l'Islam qui ne reconnaît que la civilisation venue de l'Arabie et remet en question les apports de toutes les autres civilisations y compris celle des pharaons !

Le cas du Vietnam se caractérise de manière similaire par l'ancienneté des politiques patrimoniales mises en place dès l'époque coloniale. La période qui s'étend entre leur interruption en 1945 et leur reprise au début des années 1980, est marquée par des épisodes successifs et intensifs de guerres, de luttes nationales, de recompositions sociales et politiques profondes. Ces vicissitudes contribuent à éloigner le temps colonial et à rendre par conséquent possible la reconnaissance et l'appropriation de ses traces matérielles par l'ensemble de la société comme témoignages d'un passé révolu.

Dans la presqu'île de Singapour, à l'inverse du Vietnam où les politiques patrimoniales englobent le legs de plusieurs époques, seul l'héritage anglais est pris en considération. Si ce choix rallie toute la population qui s'implique dans la mise en valeur de ce passé, c'est parce que l'image que la Cité-État s'efforce de donner d'elle-même depuis son indépendance est exclusivement occidentale. L'affirmation de cette identité, par le reniement de toutes les traces du passé antérieur à la domination britannique, trouve ici toute sa légitimité. L'on s'interroge actuellement sur l'impact futur de cette orientation.

Ces observations préliminaires montrent l'importance des enjeux identitaires liés au patrimoine moderne. Les principales questions posées sont : pourquoi faut-il préserver ces villes et quartiers d'origine coloniale ou liés à une occupation étrangère ? Qu'est ce que les sociétés peuvent gagner à sauvegarder cette mémoire et que perdent-elles à ne pas le faire ? Ces gains et ces pertes se mesurent en relation avec les sens et les fonctions que l'on donne à ce passé : « lieux et supports de communication de connaissances et de savoir-faire, de construction de culture, d'identités diversifiées, mais aussi lieux de contemplation esthétique, de loisir/passe-temps, moteur du développement local et régional (le patrimoine comme outil et élément de l'aménagement du territoire), et enfin prétextes à l'activité touristique, à la production de revenus touristiques » [Beyhum *et alii*, 1998, p. 5-9]. Ce que l'on peut perdre, c'est l'existence du passé dans le présent qui rassure dans un monde qui ne cesse de se transformer, cette permanence donne une impression de sécurité et différencie un lieu d'un autre. Mais ces pertes et ces gains dépendent de l'image que les états et les peuples souhaitent afficher, notamment celle de la diversité culturelle et de l'acceptation de la mondialisation dans le respect des témoignages historiques divers, ou, à l'inverse, celle de l'enfermement communautaire et du refus de l'autre. Ces assertions

demandent une analyse plus fine qui permette de mettre en lumière les motivations réelles, tacites ou avouées du processus de patrimonialisation d'une part et, de dégager d'autre part les contradictions et les paradoxes de la perception d'une modernité tantôt revendiquée, tantôt redoutée, tantôt manipulée à des fins idéologiques ou économiques, et souvent rejetée au profit d'une autre modernité encore plus moderne. Les environnements urbains produits après les indépendances l'ont été avec le recours à des experts des pays du Nord et en suivant des modèles occidentaux qui marquent toutes les villes du Sud sans exception et attestent là des contradictions du discours identitaire et nationaliste. De la même façon, les modèles urbains et architecturaux convoités dans ces pays pour affirmer une identité propre face à la banalisation environnante, se réfèrent de plus en plus aux métissages heureux issus de cette modernité autre. L'enjeu identitaire se trouve ainsi au cœur des nouvelles démarches patrimoniales. La question du patrimoine moderne dans les pays du Sud permet de donner toute sa place à la question des enjeux identitaires actuels.

Ce recueil d'articles voudrait rendre compte de ces situations dans toute leur complexité et dans la diversité historique et socio-politique des pays du Sud abordés. Les entrées empruntées et explorées par les différents auteurs sont tout à la fois l'analyse du processus de patrimonialisation et de ses différents enjeux, l'approche des pratiques et des représentations patrimoniales associées, l'observation de l'évolution des logiques, des modes de gestion et des objectifs des acteurs impliqués, enfin la mise au jour du lien entre la question patrimoniale et les politiques d'aménagement territorial et urbain.

En Afrique de l'Ouest, le danger de disparition n'est pas à lui seul suffisant pour que l'espace urbain et l'architecture produits à l'initiative des occidentaux entre le milieu du XIX^e siècle et le milieu du XX^e siècle, deviennent une figure du patrimoine bâti dans cette partie de l'Afrique. C'est ce qu'affirme Alain Sinou qui analyse le processus de patrimonialisation dans cette aire culturelle en s'interrogeant sur les enjeux et les paradoxes des politiques de sauvegarde et les difficultés de leur mise en œuvre. Au rang de ces paradoxes se trouve l'ambiguïté du rapport à l'autre et à son apport culturel. D'un côté, on continue à dénoncer les méfaits de la période coloniale, en reniant explicitement la valeur culturelle des témoins matériels de sa civilisation, de l'autre on se les approprie symboliquement. Ce legs, bon gré, mal gré, a fourni aux jeunes états, au moment de leur indépendance, l'assise matérielle de leur déploiement : centres villes modernes, immeubles de rapport, sièges d'institutions financières et de pouvoir, gares, écoles, universités, hôtels... Cet héritage a été utilisé, certes pour ses valeurs fonctionnelles, mais aussi esthétiques et symboliques, aspects sur lesquels les représentants des pouvoirs en place et les intellectuels sont longtemps restés muets. Rappelons d'ailleurs que rares furent les cas, d'après nos connaissances, où l'on assista à des destructions massives ou des actes de vandalisme contre le legs architectural de l'époque coloniale comparables, par exemple, aux destructions subies par les symboles de la monarchie au lendemain de la révolution française. Le fait que ce patrimoine soit approprié par les descendants

des anciens colons, valorisés par eux pour magnifier leur civilisation d'origine, accentue son rejet par les élites intellectuelles locales qui continuent à y voir les signes de l'asservissement. Ceci fait conclure à Alain Sinou que sans distanciation suffisante vis-à-vis de la période coloniale dont ces legs sont la trace, l'appropriation en terme de patrimoine ne peut émerger. Cette faiblesse d'appropriation se conjugue avec celle des moyens financiers et le manque de savoir faire et ne permet pas à ces pays de concevoir eux-mêmes les politiques de sauvegarde appropriées. Dans ces sociétés où le rapport au passé et son rôle dans la construction des identités se fait d'une autre façon, il faut pouvoir remettre en question le concept occidental de patrimoine et faire des retours aux sens premiers des mots et à leurs charges de significations endogènes.

Addis-Abeba, capitale de l'Éthiopie, est une ville d'à peine plus de cent ans d'âge. La préoccupation patrimoniale y est encore embryonnaire, comme le soulignent Anne Ouallet et Fasil Giorghis. Pourtant, cela n'empêche pas le développement de tout un débat local autour de la question de la place qu'occupe le passé dans le présent, mais aussi dans la ville de demain. Dans le contexte de croissance urbaine local, ce débat est attisé par la volonté affichée du pouvoir actuel de construire l'image d'une métropole de statut international à partir d'un paysage de ville au modernisme à l'occidental et la tendance induite à négliger les empreintes de l'histoire et de leurs symboliques associées. Pouvoir et mémoire sont ainsi confrontés. À travers l'analyse des relations qui se sont tissées autour de ces deux notions, les auteurs de cet article mesurent la place locale et urbaine peu à peu occupée par le patrimoine. L'approche historique de la fondation et de l'évolution de la ville fait ressortir les moments forts qui ont marqué l'espace urbain : la fondation en 1886 et l'organisation de la place centrale de commandement de l'empereur Ménélik II, l'installation de légations étrangères dix ans après, l'émergence à partir du début du XX^e siècle de pôles tertiaires autour d'édifices publics importants, et enfin l'occupation italienne de 1936. Celle-ci dure cinq ans à peine mais impose un nouvel ordre urbain basé sur des principes d'effacement de la mémoire et de ségrégation raciale et spatiale. De ces différentes époques la ville a conservé un patrimoine spatialement homogène mais marqué par une grande diversité des architectures, issue des échanges culturels opérés avant et pendant la courte période coloniale. C'est même au cours de la domination italienne que « colonisés et colonisateurs ont mêlé leurs efforts pour donner un cachet définitif à de nombreux bâtiments de telle sorte qu'on peut parler d'un style addissien ». Cela a favorisé une prise de conscience et une réflexion sur la nécessité de conserver cette diversité architecturale. Mais la mémoire de l'occupation est douloureuse car elle s'est accompagnée de violences et d'une forte répression des mouvements de résistance locaux. Ceci entrave pour l'heure, l'appropriation culturelle du legs architectural et urbanistique et son incorporation à la liste du patrimoine national. Celle-ci ne comprend que les monuments de la période pré-italienne. La dégradation et la disparition de bâtiments ou d'ensembles urbains produits lors de l'occupation italienne ne sont pas, pour l'instant, perçues comme un risque et ne suscitent pas à l'heure actuelle de politique d'inventaire spécifique ni, *a fortiori*, de politique de préservation.

La contribution de Catherine Fournet-Guérin ayant pour sujet la maison traditionnelle à Tananarive pose, quant à elle, la question de la sauvegarde et de la reconnaissance officielle de l'architecture mineure et résidentielle. Elle concerne plutôt un patrimoine familial qui se transmet de génération en génération et fait l'objet, aujourd'hui, d'enjeux symboliques et identitaires forts liés à l'appauvrissement généralisé des populations habitantes et à la vulnérabilité de ces maisons des ancêtres. Le processus de dégradation de ces maisons que l'on trouve à des milliers d'exemplaires, tant en milieu urbain que rural, est actuellement très avancé et quelquefois irréversible. La restauration et la mise en valeur de la maison traditionnelle à Tananarive restent tributaires du développement du tourisme international à Madagascar. Cette contribution montre l'importance du rôle que doit jouer le tourisme « réactivateur » et « impulsor de projets patrimoniaux » au-delà des clichés habituels du « tourisme destructeur ». Elle pose aussi la question de la perpétuation d'une valeur sociale ancienne mise en difficulté par le contexte économique actuel : la représentation symbolique que constituent ces maisons de la position haute de grandes familles nobles aujourd'hui appauvries. On rejoint ici l'interrogation rencontrée dans l'article d'Alain Sinou sur le patrimoine colonial en Afrique de l'Ouest : sans distanciation et sans conscience de gains potentiels, économiques ou socioculturels, peut-on générer une valorisation patrimoniale ?

Les débats suscités par les choix de sauvegarde du patrimoine moderne à Damas et présentés par Carine Sabbagh, manifestent le souci d'affirmation d'une diversité culturelle. Le plan directeur appliqué à la ville au cours de la période du mandat français (1920-1946) est perçu comme étant un « patrimoine partagé entre les deux rives de la Méditerranée associant des techniques, un savoir faire, des cultures professionnelles des types d'aménagement, d'architecture ou de modèles artistiques de l'Occident et de l'Orient ». La dialectique destruction/préservation en lien avec les exigences parfois contradictoires de modernisation et de mémoire, se complexifie lorsque l'on prend conscience de la sélectivité des choix de préservation. La sélection officielle au sein de cette catégorie favorise les sites et objets les plus anciens et qui ont des valeurs exceptionnelles et symboliques. Comme précédemment dans le cas de Tananarive, l'architecture mineure des quartiers résidentiels bénéficie de peu d'intérêt de la part des institutions gardiennes du patrimoine. Elle se dégrade par manque des moyens financiers et des compétences techniques pour l'entretenir, ainsi que de par l'absence d'un cadre conceptuel approprié d'inventaire et de classement. Elle est aussi de plus en plus vulnérabilisée par les grands projets de développement urbain tournés vers la promotion du tourisme international et soutenus par les investissements privés provenant de la péninsule arabique. Les défenseurs de la sauvegarde de ce patrimoine, chercheurs locaux et européens, trouvent actuellement un soutien auprès de l'ancienne puissance mandataire qui pourrait aider à la définition d'une politique globale de protection. Les enjeux d'une telle politique apparaissent en Syrie étroitement liés tout à la fois à l'exploitation touristique et à la volonté de protéger un cadre de vie.

La contribution de Galila El Kadi et de Dalila Elkerdany, trace la genèse de la construction du patrimoine moderne en Égypte en replaçant chacune de ses étapes dans son contexte socioculturel et politique. Cette approche permet de s'interroger sur la cohérence et la continuité du système de gestion du patrimoine qui se met en place à partir du début des années 1990, de l'enjeu principal ainsi que des changements des pratiques et des perceptions qu'il annonce. Les auteurs montrent que la prise en considération de ce patrimoine est fondée essentiellement sur les questions identitaires et celle du rapport à l'autre qui se manifestent dans les débats sur la modernité et la tradition animant la société depuis trente ans. Ces débats se sont accentués à la suite du tremblement de terre de 1992 qui a révélé la menace bien réelle de disparition des témoins matériels de l'entrée de l'Égypte dans la modernité et le risque induit d'un vide chronologique dans l'histoire de l'évolution d'une nation qui a su intégrer les apports d'autres cultures. Le séisme a donc servi de catalyseur à l'émergence d'un corpus d'objets, de lieux et de sites qui sont, depuis, au cœur de travaux de classement, de restauration et de réhabilitation. Il a même suscité l'éclosion d'une nostalgie généralisée pour une époque qualifiée désormais de « belle époque » en même temps que s'est développée une passion pour ses symboles tangibles. Ceux-ci sont de plus en plus perçus et revendiqués comme un bien d'héritage commun à préserver et non pas simplement comme legs immobiliers de valeur. Ceci témoigne d'un changement socio-culturel en train de mûrir. Cette contribution rappelle le rôle joué par les catastrophes imprévisibles et destructives dans l'éveil des consciences aux risques d'anéantissement des points de repère symboliques et de la mémoire.

Malgré cette reconnaissance avancée du patrimoine moderne en Égypte, la situation de Port-Saïd que nous présente Sawsan Noweir, est celle d'un héritage menacé à court terme par le projet de renouveau urbain actuellement engagé. Fondée en 1859, Port-Saïd est la première ville nouvelle moderne d'Égypte. Son urbanisme s'inspire largement du modèle de l'extension de Barcelone proposé à la même époque par l'ingénieur espagnol Idelphonso Cerda. Sawsan Noweir nous fait découvrir toute la valeur d'ensemble à la fois architectural et urbanistique qui s'attache à chacun des trois secteurs anciens de la ville de Port-Saïd. Elle propose une méthode d'analyse préalable à tout programme de préservation qui vise à dégager tant les qualités du tissu urbain que de l'architecture. Les connaissances historiques et morphologiques peuvent aider à mieux mettre en lumière les valeurs intrinsèques de la structure urbaine dans sa dimension territoriale, le tout architectural et urbanistique devant être considéré comme un patrimoine homogène. Sawsan Noweir nous décrit aussi quels risques sont en gestation dans le projet actuel de développement urbain qui tend à s'opérer dans l'oubli total du passé. Saisir les moments historiques qui ont modelé la ville et intégrer la problématique patrimoniale dans celle du développement urbain et touristique, sont les enjeux actuels de la sauvegarde du patrimoine de Port-Saïd.

« Cette image de la stabilité du temps, qui donne l'impression de retrouver le passé dans le présent », ne serait-ce que pour une période très éphémère, ouvre le propos de Sylvaine Bulle sur l'entreprise patrimoniale en Palestine. Cette

image cache une genèse chaotique qui n'a duré que cinq ans, le temps de l'autonomie des territoires palestiniens (1995-2000). La récupération des terrains usurpés par Israël, a donné lieu à floraison d'actions en faveur du patrimoine qui ont mobilisé une multitude d'acteurs locaux et internationaux et culminent avec l'opération *Bethléem 2000*. Il s'agit là d'un exemple saisissant des enjeux identitaires et des rapports qu'entretiennent ceux-ci avec le territoire. Issus souvent de conflits armés, ces enjeux peuvent à l'heure tour être producteurs de conflits.

Toute aussi fulgurante est la vitesse avec laquelle s'élabore et se met en place une politique patrimoniale à Hôï An, au Vietnam. Cet ancien port de la province de Quang Nam, connu depuis le XVI^e siècle et qui recèle un legs architectural unique au Vietnam, devient objet de considération patrimoniale seulement depuis une vingtaine d'années. Sa sauvegarde et sa mise en valeur lui valurent d'être inscrit sur la liste du patrimoine mondial en 1999. À l'origine de l'éveil du patrimoine que nous dépeignent Neguyên Tùng et Nelly Krowolski, se trouve la passion d'un architecte polonais pour les vieilles bâtisses. C'est sous ce regard extérieur historiciste et conservateur que le patrimoine de cette ville, longtemps négligé et malmené, commence à acquérir de l'importance aux yeux des autorités locales. Cette prise de conscience des valeurs historiques et architecturales de ce legs, datant à la fois des dominations chinoises et française, s'inscrit dans un contexte international marqué par une inflation patrimoniale. Elle est aussi motivée par la recherche de la diversification des ressources économiques. Les projets de restauration et de réhabilitation réalisés ont associé l'ensemble des habitants des secteurs concernés aux différentes étapes de sa réalisation. Même s'ils ne vivent pas toujours bien les contraintes de la conservation, ils restent les premiers bénéficiaires de l'amélioration du cadre de vie généré par le processus de patrimonialisation et de ses retombées économiques en terme de nouveaux revenus apportés par le tourisme international et local. Les notions d'accessibilité et de jouissance d'un patrimoine que l'on valorise acquièrent ici tout leur droit. Ces deux notions contribuent à renforcer la volonté de renouer avec tout ce qui donne sens à une histoire que l'on retrouve désormais dans le présent.

Encore plus radicale est la valorisation patrimoniale du legs de la domination britannique à Singapour telle que l'observe Gilbert Hamonic à travers l'analyse des procédés de restauration, de réhabilitation et d'affectation à de nouveaux usages qui lui sont appliqués. Il montre ainsi combien « Le mot peut aussi inventer la chose » et comment les techniques de mise en valeur à des fins purement économiques recomposent les caractéristiques intrinsèques des architectures et des sites au profit de la création d'une « mémoire factice ». La mise en scène sélective de l'Histoire par le façadisme, la théâtralisation, la dissociation entre l'objet et son contenu, l'aplatissement du passé, aboutit à la construction idéologique d'une image de *global City* revendiquant une assise culturelle faisant table rase de ses racines asiatiques. Le bilan des quinze années de l'entreprise patrimoniale singapourienne est impressionnant par l'ampleur prise par la reconnaissance d'un patrimoine qui n'a rien d'exceptionnel à l'origine. Celui-ci est alors jugé par beaucoup comme plus fabriqué qu'hérité, un « décor d'opérette »

sans réelle profondeur. L'image caricaturale d'un patrimoine inventé de toutes pièces, prend dans ce cas toute sa signification...

Articuler le temps et l'espace, la mémoire, le présent et le futur dans une approche dialectique apparaît crucial pour la définition de nos environnements urbains en constant renouvellement. Au-delà de tout *a priori* idéologique, c'est cette image très évocatrice et hautement symbolique de la « stabilité du temps, qui donne l'impression de retrouver le passé dans le présent » qui ressort de l'ensemble des contributions. Que cette image soit explicitement revendiquée, intériorisée ou rejetée et invoquée quand on risque de la perdre, la charge symbolique du passé s'impose comme une nécessité vitale pour toutes les sociétés du monde. Cette valeur des traces matérielles du passé semble primordiale dans toutes les entreprises patrimoniales évoquées ici. Ces traces peuvent être totalement réinventées, objets d'appropriations plus ou moins fortes, elles sont en tout cas toujours porteuses de symboles. La charge symbolique du patrimoine relève aussi d'une relation affective qu'il faut savoir ne pas masquer même si une telle notion n'est pas très scientifique. Comme le dit Siegfried Giedon, à propos de la recherche de l'harmonie entre notre propre situation intérieure et celle de notre environnement : « Aucun progrès matériel ne peut être conservé s'il ne s'intègre pas à notre vie affective. Sinon toute la machine s'écroule. » Pour sauvegarder le patrimoine moderne, il faut l'aimer, et pour l'aimer, il faut lui donner un sens, et c'est ainsi que les choses se passent dans les pays du Nord. Dans les sociétés du Sud, il nous devient de plus en plus évident que ce sentiment d'affection grandit pareillement avec l'amélioration de la qualité de la vie. Cependant, la reconnaissance des témoignages historiques qui ne font pas partie des sources culturelles de ces sociétés, reste toujours sujette à controverses multiples. Les exemples ici présentés montrent, pour la plupart, combien l'appropriation du patrimoine moderne est liée à l'accessibilité du plus grand nombre tout à la fois à son usage et aux retombées économiques de sa sauvegarde et sa mise en valeur, même s'il s'agit d'une valorisation exacerbée des traces de cultures exogènes...

BIBLIOGRAPHIE

- BABELON J.-P. et CHASTEL A. [1994], *La notion de patrimoine*, Paris, Liana Levi.
- COHEN J.-L. [2003], « Les ensembles urbains nouveaux de l'âge industriel », *World Heritage Papers*, n° 5 : *Identification and Documentation of Modern Heritage*, UNESCO, World Heritage Centre.
- CHOAY F. [1992], *L'allégorie du Patrimoine*, Paris, Le Seuil.
- GRAVARI-BARBAS M. et GUICHARD-ANGUIS S. (éd.) [2003], « Regards croisés sur le patrimoine », in *Le monde à l'aube du XXI^e siècle*, Paris, Presses de l'Université de Paris Sorbonne.
- BEYHUM N., DAVID J.-C., LOMBARD P., LONGUENESSE E., [1998], « Patrimoine, Identité, Enjeux Politiques », *Cahiers de Recherche*, GREMMO.
- GIEDON S. [2004], *Espaces, temps, architecture*, Paris, Denoel.
- UNESCO, [2003], *World Heritage Papers*, n° 5 : *Identification and documentation of Moderne Heritage*, UNESCO, World Heritage Center.